



N° 04 03 2024

L'An deux mille vingt-quatre, le jeudi quatorze mars à dix-huit heures trente, les membres du conseil syndical du PETR, se sont réunis, sur convocation qui leur a été adressée par Madame Marie-Christine LOYER Présidente du Pôle Territorial du Perche d'Eure-et-Loir.

Date de convocation : le 28 février 2024  
Secrétaire de séance : Nathalie BRUNET

Nombre de délégués en exercice : 34 – Délégués présents : 18 – Pouvoir : 0  
Dont délégué représenté par le suppléant : 2



**CC Forêts du Perche : 7/8**

Christian BICHON, Gérard DESVAUX DS, Eric GOURLOO, Marie-Christine LOYER, Christelle LORIN, Philippe PENNY, Catherine STROH.

**CC Terres du Perche : 4/11**

Martial LECOMTE, Eric LEGROS, Waldeck ROUSSEAU, René ROUSSELLE,

**CC du Perche : 7/15**

Nathalie BRUNET, Jean-Claude CHEVEE, Sylvie CHARTRAIN, Jérémie CRABBE, Eric GIRONDEAU, Pascal MELLINGER, Philippe RUHLMANN.

**Absents excusés : 14**

Xavier NICOLAS, Christophe LEFEBURE représenté par Gérard DESVAUX DS, Christophe BARRAL, Michel THOMAS, Thomas BLONSKY, Marie Claude BENOIT-MOUSSEAU, Martine CARRE-AVELINE, Catherine CATESSON, Gérard DEVOIR, Claude EPINETTE, Harold HUWART, Victor PROVOT, Florent ROY, Marie-Claude RIGOT.

**Invités complémentaires excusés :**

M. Claude JEAY sous-préfet de Nogent-le-Rotrou, Luc LAMIRAULT député du département d'Eure-et-Loir 3<sup>e</sup> circonscription, Anick BRUNEAU Présidente du PNR, Michel KRECKE Président du Conseil de développement, Marie LEGRU Conseillère technique Région Centre.

## **Dispositif « inclusion numérique » (réaffectation des crédits pass numérique sur d'autres actions locales)**

L'Etat a acté la fin du Pass numérique. Ce dispositif, dont le Perche était lauréat, consistait à réduire la fracture numérique en permettant à des structures locales de médiation spécialisées de proposer des formations aux usages numériques « tous publics » grâce à des chéquiers dédiés.

Tous les « pass » n'ayant pas été utilisés, l'ANCT (pilote du dispositif) a annoncé la possibilité de mobiliser les crédits restants sur des projets d'inclusion numérique (hors chéquiers pass numérique). Ainsi, pour le Perche, 97 434 € peuvent être réaffectés à d'autres projets d'inclusion numérique. Les territoires ne souhaitant pas rétrocéder les crédits restants à l'Etat avaient jusqu'au 15 février pour identifier des projets et les soumettre à l'ANCT.

En raison de ces délais très courts, et pour ne pas perdre ces crédits, le Pôle Territorial du Perche a échangé avec les Communautés de communes pour positionner des projets déjà identifiés et nouveaux (voir ci-après). Les projets doivent être reliés aux axes du programme FNE (France Numérique Ensemble, feuille de route pilotée en Eure-et-Loir par le Sous-Préfet de Nogent-le-Rotrou).

Tous les éléments de cette nouvelle phase ne sont pas encore connus. L'ANCT indique qu'une nouvelle convention devra être signée. Les dépenses pourront être réalisées à partir de la signature de la convention (de Mars 2024 à Mars 2025 environ).

... / ...

Extrait du registre des délibérations du comité syndical du PETR  
Séance du 14 mars 2024 à 18 h 30 à Nogent-le-Rotrou



N° 04 03 2024

.../...

Jérôme CLEMENT présente ensuite en synthèse, les propositions effectuées (dont retours CC) :

- Filière locale de reconditionnement de matériel informatique (Comité de Bassin d'Emploi de Nogent-le-Rotrou, 7 500 €)
- MOBILOS Accompagnement itinérant des jeunes (informations et inclusion numérique) (Mission Locale, 42 000 €)
- Ateliers parcours autonomie numérique (CBE, 11 600 €)
- Certification Pix et projet Voltaire (France Services Chill and learn space, CC Terres de Perche, 2 800 €)
- Stages de code informatique pour les jeunes (France Services Chill and learn space, CC Terres de Perche, 17 560 €)
- L'inclusion numérique au musée (CC Forêts du Perche, 16 000 €)

**Après un large échange de vues, les membres du Comité syndical, à l'unanimité :**

- Approuvent la liste des projets proposés et le redéploiement des crédits nécessaires
- Autorisent Madame la Présidente à mener les actions nécessaires à la mise en œuvre de cette décision, dont la signature de la prochaine convention avec l'ANCT.

Comité syndical du 14 mars 2024  
La Présidente, Marie-Christine LOYER

**Pôle Territorial du Perche PETR**  
1 bis, rue Doullay - 28400 Nogent-le-Rotrou  
Tél. 02 37 29 09 29  
Siret 200 059 772 00018

